



DR Onema



DR Onema



DR Onema

L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques

L'organisme de référence sur le fonctionnement écologique, la connaissance et la gestion des écosystèmes aquatiques

Un établissement public pour la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques

- L'Onema est un établissement public national qui relève du service public de l'environnement. Créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret d'application du 25 mars 2007, il est placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie.

Il organise et produit une expertise scientifique et technique de haut niveau pour accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de l'eau. Sa finalité est de favoriser une gestion globale et durable de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques. Cette finalité s'inscrit dans l'objectif de reconquête de la qualité des eaux et d'atteinte du bon état des eaux fixé par la directive cadre européenne du 25 décembre 2000.



DR Onema

Une action partenariale

- L'Onema est l'un des acteurs de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'eau et les milieux aquatiques continentaux et littoraux. Il agit en étroite collaboration avec les services de l'État, aux niveaux européen, national et local et avec les autres établissements publics, notamment les agences de l'eau. Il développe ses partenariats avec les organismes de recherche. Il tisse également ses liens avec les usagers de l'eau tels que les entreprises, les associations de protection de l'environnement ou les fédérations de pêche.

Des agents sur l'ensemble du territoire

- Près de 900 personnes se consacrent aux grandes missions de l'Onema, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Forts de leur expertise et de leur connaissance du terrain, ingénieurs et techniciens agissent pour les milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire, répartis au siège national, dans les 9 délégations interrégionales et l'ensemble des départements.

UN BUDGET DE

1 09 MILLIONS D'EUROS, FOURNI PAR LES REDEVANCES SUR LES USAGES DE L'EAU COLLECTÉES PAR LES AGENCES DE L'EAU

900 PERSONNES, DONT **600** AGENTS DE TERRAIN

200 BASES DE DONNÉES POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU

7 200 AVIS TECHNIQUES DONNÉS POUR L'INSTRUCTION DE DOSSIERS, EN 2007

8 600 CONTRÔLES RÉALISÉS EN 2007



L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques

L'organisme de référence sur le fonctionnement écologique, la connaissance et la gestion des écosystèmes aquatiques

Conception-rédaction : service communication de l'Onema - Réalisation : Les Clavats Graphiques - Décembre 2008 - Imprimé sur un papier certifié PEFC par un imprimeur labellisé ImprimVert.

Une stratégie déclinée en quatre domaines d'activité :

Animer la recherche et le développement

● Évaluer le bon état écologique des ressources en eau et des milieux aquatiques, anticiper les effets du changement climatique sur ces milieux, évaluer les impacts des activités humaines, détecter des polluants émergents à de très faibles doses et évaluer leurs risques à long terme... Pour faire face à ces grands défis, de nouvelles connaissances et des technologies innovantes sont nécessaires. La gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques impose donc de s'appuyer sur des recherches finalisées de haut niveau. L'Onema joue un véritable rôle d'agence d'objectifs et de moyens : il mobilise la recherche publique française, oriente les priorités de recherche dans le domaine de l'eau et des écosystèmes et soutient des recherches finalisées d'intérêt général. Doté de compétences scientifiques et techniques pour piloter ces recherches, il consacre une partie importante de ses moyens (12 %) à la recherche et développement.

Piloter le système français d'informations sur l'eau et produire des données

● Rassembler les connaissances sur l'état des masses d'eau françaises pour en rendre compte à la Commission européenne et orienter les priorités des politiques de gestion de l'eau est au cœur des missions de l'Onema. Ces données sont regroupées avec l'ensemble des connaissances validées sur la ressource en eau et les milieux aquatiques en France ainsi que leurs usages au sein du système d'informations sur l'eau (SIE). L'Onema pilote le SIE et, à cet effet, anime le dispositif national qui réunit les acteurs producteurs de données : services et agences de l'État, organismes publics de recherche, collectivités et industriels. L'Onema met au point les méthodes de recueil des données chimiques et biologiques et organise leur bancarisation. Enfin il valorise et diffuse ces connaissances pour les besoins opérationnels des acteurs publics chargés de mettre en œuvre la politique de l'eau. L'Onema est lui-même opérateur pour la production de certaines données, sur les températures, l'hydromorphologie et les peuplements des cours d'eau en France.

L'Onema est aussi chargé de mettre au point les méthodes d'évaluation de l'état des eaux, dans le cadre du programme de surveillance des milieux aquatiques de la directive cadre européenne sur l'eau. Enfin il a la responsabilité de concevoir et faire fonctionner l'observatoire de suivi des performances des services publics d'eau et d'assainissement.

Protéger les milieux aquatiques

● L'Onema contribue à la surveillance des milieux aquatiques ainsi qu'au contrôle de leurs usages. Il apporte son appui à la police administrative en donnant des avis techniques sur les demandes d'autorisations d'installations, ouvrages, travaux et activités. Ces avis portent en particulier sur l'état du milieu aquatique, les incidences des projets et la qualité des mesures correctives ou compensatoires proposées. En matière de contrôle, l'Onema aide les services de police de l'eau à définir les plans de contrôle ciblés à l'échelle départementale et effectue ensuite les opérations de contrôle dans ses domaines de compétences (eaux superficielles, cours d'eau et zones humides) pour vérifier le respect de la réglementation ou constater les infractions. Les agents de l'Onema peuvent par ailleurs réaliser des contrôles à la demande expresse du procureur de la République, notamment pour évaluer l'importance de dommages causés et définir les mesures susceptibles d'y remédier.

Appuyer la gestion territoriale de l'eau et la restauration des milieux

● L'Onema met son expertise au service de la planification territoriale des politiques de l'eau en participant et aidant à élaborer les volets biologiques de différentes programmations : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, schéma d'aménagement et de gestion des eaux, programmes de mesures... Par ailleurs, il suscite et accompagne des opérations de restauration et de préservation des milieux et de certaines espèces. Enfin il participe au financement des infrastructures d'assainissement et d'adduction d'eau dans les Dom-Com et en Corse.



DES MOYENS FINANCIERS ORIENTÉS SUR LES GRANDES PRIORITÉS DE L'ONEMA

39 %

pour la connaissance de l'état et des usages des écosystèmes aquatiques et des usages en eau

27 %

pour l'action territoriale

22 %

pour le contrôle des usages

12 %

pour la recherche et les études

Onema
Tél : 01 45 14 36 00

Le Nadar, Hall C
5 Square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.onema.fr

Contact